

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**



Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°~~60~~-2018

Nombre de Conseillers :

Séance du 13 NOVEMBRE 2018

En exercice : 8

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mille dix-huit le mardi 13 novembre à 18h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 6 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard.

Absents excusés : Pierre POUILLARD

Absent non excusé : M. FAURE Jean Claude

Objet : Servitude de passage accès forage

Afin de permettre au SYME de réaliser les travaux d'électrification du forage la commune a demandé un droit de passage aux propriétaires concernés. Messieurs COQ René et MEYSSONNIER Gérard ont accepté cette servitude.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- acte ce droit de passage

Fait et délibéré, le 13 novembre 2018

Le Maire
Rémi COSTORIER

